Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 81 (1954)

Heft: 1

Artikel: Proiyiëre contre les noires bossattes = Prière contre la peste

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-228842

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La page du Jura

Proiyiëre contre les noires bossattes

Po ne pe raiméssè lai mâle lôson des noires bossates, è fât allè, aiprés miëneût, chus in véye cemetére és bossus, et peus dire ai dgenonyons, chus enne des londges fôsses: — Que le Mâtan ne pouéyeuche faire ai crâtre les noires bossattes ne chus les dgens, ne chus les bétes, ne chus les aîbres, ne chus les bôs, mains s'è veut chus le voirmun, le soiciun, le mâlôjé, l'aidiaice, le foiyin, le petôs, lai lâtre, le renaîd et le loup.

Proiyiëre contre lai fiëvre

Se te ne veux pe aivoi lai fiëvre, vais â décrât de la lenne, aivaint le soroiye yevaint, mains aiprés sai mœûssie, en ne renonçaint pe le mot an tiu que çan sait, ne en allaint ne en reveniaint; faîs lai croux chus lai pus frâtche fôsse, en diaint tot foue:

— Djéseusse, Mairiâ, Djôset, ne me ne faites pe ai grulè de mâ, cman Djudâs de pavou et de remoue, aiprés aivoi vendu le bon Due és djués, po trente deniës.

(Patois jurassien d'Epauvillers. Recueilli par Jules Surdez.)

Prière contre la peste 1

Afin de ne pas contracter la « male » épidémie des « noires petites bosses », il faut aller, après minuit, sur un ancien cimetière des « bossus » ², et dire à genoux, sur une des longues fosses (communes): — Que Satan ne puisse (pût) faire croître les noires petites bosses ni sur les gens, ni sur le bétail, ni sur les arbres fruitiers ou forestiers, mais s'il le veut sur la vermine, les mauvaises herbes, l'épervier ³, l'agace, la fouine, le putois, la loutre, le renard et le loup.

Prière contre la fièvre

Pour ne point contracter la fièvre, va au décroît de la lune, avant le soleil levant, mais après son coucher, en n'adressant aucun mot à quiconque, ni en allant, ni en revenant; fais le signe de la croix sur la fosse la plus récente, en disant à haute voix:

— Jésus, Marie, Joseph, ne me faites pas trembler de maladie, comme Juda de peur et de remords, après avoir vendu le bon Dieu (= le Christ) aux juifs, pour 30 deniers.

¹ Lai pètche, ou les noires bossates; les bossattes, la variole. ² Cimetière des pestiférés; lieu-dit à Epauvillers, Saignelégier, Les Bois; le « cimetière aux bossus » de cette dernière paroisse a toujours été entretenu soigneusement, depuis la guerre de trente ans jusqu'à nos jours. ³ Ce mot désigne plusieurs autres oiseaux de proie ou de mauvais présage.

